



Le Souvenir  
**napoléonien**  
Société française d'histoire napoléonienne

Délégation de Nice Alpes-Maritimes



*Statue d'André Masséna, maréchal d'Empire, Prince d'Essling, sur la Promenade du Paillon à Nice*

---

# Bulletin de liaison

---

Numéro 029, Juillet 2024

## Sommaire

Activités du Porte-Drapeau 2ème semestre 2023 par Hervé SERREAU .....	2
Pour en finir avec Trophime LAFONT par les Docteurs Michel et Marianne BOURRIER .....	6
Un grassois au service de la France : Honoré CROUET par Jacques DIMIEZ et Benoît LORENZINI.....	17
Mots-croisés grille n°29 par Guy LINDEPERG .....	30
Remue-méninges XXIX de Napoléon III, Solutions des jeux du bulletin n°028 par Guy LINDEPERG .	31
Solutions des Remue-méninges XXVIII par Guy LINDEPERG .....	32

**VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER A LA REDACTION DU BULLETIN ?  
N'HESITEZ PAS A PROPOSER VOS ARTICLES A L'ADRESSE CI-DESSOUS :**

Délégation Nice Alpes-Maritimes du Souvenir napoléonien  
138 avenue des Arènes de Cimiez  
06000 Nice



Tél : 06.14.11.47.07

Courriel : [nice.delegation@gmail.com](mailto:nice.delegation@gmail.com)

## Activités du Porte-Drapeau 2ème semestre 2023

Par Hervé Serreau

Ce deuxième semestre a été riche en événements : des cérémonies du 14 juillet, des Journées Impériales, du 11 novembre aux nouveaux spectacles pour notre plus grande joie et celle des spectateurs, toujours nombreux.

	<b>Juillet</b> <b>Mercredi 14 :</b>	<b>Le Cannet Rocheville -</b> <b>Cérémonie du 14 juillet.</b> Statique.  <b>Nice – Cérémonie du 14 juillet.</b> Statique.
 <p>Spectacle « Le retour du Comté de Nice à la France » à Valberg</p>	<b>Août :</b> <b>Lundi 15 :</b>  <b>Samedi 26 :</b>	<b>Nice – Hommage aux fusillés de</b> <b>l'Ariane.</b> Défilé – Statique – Défilé.  <b>Valberg – Espace Mounier -</b> Spectacle « Le retour du Comté de Nice à la France ». Statique.
 <p>Défilé des troupes dans les jardins de la Villa Masséna précédé des Fifres et Tambours de Gémenos (Voltigeurs de la Garde Impériale)</p>	<b>Octobre :</b> <b>Samedi 21 :</b>	<b>Nice – Villa Masséna.</b> <b>Journées Impériales.</b> Défilé des troupes dans le Parc de la Villa Masséna. Démonstrations de manœuvres et maniements d'armes. Défilé – Statique - Défilé.



Les reconstitueurs : le 100<sup>ème</sup> régiment d'infanterie de ligne et les Zouaves de Magenta.



Spectacle « La féerie Impériale sous Napoléon III »

**Dimanche 22 :**

**Matin :** défilé des troupes dans le Parc de la Villa Masséna et déambulation de la musique sur la Promenade des Anglais.  
Démonstrations de manœuvres et maniements d'armes.  
Défilé – Statique - Défilé.

**Après-Midi : Centre Universitaire Méditerranéen.**

Spectacle « La féerie Impériale sous Napoléon III ».  
Statique.



Allocution de Monsieur Hugues MOUTOUH, Préfet des Alpes-Maritimes

**Novembre :**

**Jeudi 9 :**

**Nice -Basilique Notre Dame de l'Assomption.**

Messe pour le 53<sup>ème</sup> anniversaire de la disparition du Général DE GAULLE.

**Vendredi 10 :**

**Nice - Villa Masséna.**

Cérémonie en l'honneur des porte-drapeaux.

Remise des médailles 40 ans et 50 ans de porte-drapeaux.



Les porte-drapeaux dans le Parc de la Villa Masséna.

**Vendredi 10 :**

**Nice – Parc du lycée Impérial.**  
Cérémonie de la Flamme de la Nation et lancement des travaux de l'espace mémoriel.  
Défilé – Statique.

**Samedi 11 :**

**Nice - Monument aux Morts.**  
Cérémonie commémorant la victoire, la paix et l'hommage à tous les morts pour la France.  
Défilé – Statique.

**Nice – Cathédrale Sainte Reparate.**  
Messe d'hommage.  
Statique.



Gerbe de la délégation

**Décembre :**

**Samedi 2 :**

**Sanary sur Mer - Eglise Saint Nazaire.**  
Obsèques de Monsieur Rolland Peyré, Fondateur des Tambours de l'Odyssée.  
Défilé – Statique – Défilé.

**Dimanche 10 :**

**Menton – Commémoration des 2 décembre.**

**Matin : Monument aux Morts.**  
Dépôt de gerbes.  
Statique.



Dépôt de gerbes au Monument aux Morts



Spectacle « Le retour du Comté de Nice à la France »



Bouquet de roses déposé au 3 boulevard Clemenceau

Après-midi : Palais de l'Europe.  
Spectacle « Le retour du Comté de Nice à la France »  
Statique.

Mercredi 27 :

Nice – Célébration du 86<sup>ème</sup> anniversaire de la création du Souvenir Napoléonien par Madame Eugénie GAL.  
Statique.

### IN MEMORIAM

Le lundi 27 novembre 2023, Monsieur Rolland Peyré, Fondateur des Tambours de l'Odyssee, nous a quittés.

Il accompagnait les Chœurs Napoléoniens lors de nos spectacles.

Rolland était des nôtres, il faisait partie de la famille des irréductibles Napoléoniens ; c'est une immense perte pour tous les amoureux du tambour.

Nul doute qu'aujourd'hui, il joue avec les Grognaards de la Vieille Garde un rigodon d'honneur.

A sa famille, à ses proches et amis, nous présentons nos plus sincères condoléances.



## ***POUR EN FINIR AVEC TROPHIME LAFONT***

*A « Mon père, vieux soldat, ma mère, Vendéenne »*

*Par les Docteurs Michel et Marianne Bourrier*

***Le chant du cygne ? Pour Trophime Lafont dans le Comté, certainement. J'avais découvert son nom dans le Journal des Anciens Enfants de Troupe, et en hommage à mon compatriote comme à mon Comté de Nice, adopté par amour, j'ai voulu retracer sa vie. Qui était ce soldat de la Révolution, qui servit de fil rouge à plusieurs chroniques de notre Bulletin ?***



*(Photo A). Tel était Trophime Lafont.*

***Né le 09 mai 1754, petit-fils de huguenots nouveaux convertis, fils d'un banquier-usurier de Marvejols, enfant rebelle poursuivant avec mon arrière-oncle la Bête du Gévaudan dans notre hameau natal, lieutenant libertin aux milices d'Uzès que les édits de Ségur privaient de toute promotion, 1789 ouvrit un vaste champ à ses ambitions. Chef de la Garde Nationale de Marvejols, il installe l'évêque « intrus », poursuit les royalistes et les prêtres réfractaires.***

***Le 10 août 1792 à Mende, il est élu lieutenant-colonel du 2<sup>ème</sup> Volontaires de la Lozère. En novembre, avec ses 1200 hommes dont ses frères, Louis ancien marin et Cyprien, le plus jeune, lieutenant de canonniers, il est envoyé à l'Armée des Alpes et d'Italie, où il inscrira ses exploits dans le Comté de Nice.***

## LA HORDE DANS LE HAUT-PAYS

**Le 28 février 1793**, partis à l'aube d'Entrevaux, les Lozériens du général Rossi chassent de Puget les milices et les réguliers piémontais du major Testoris, puis poussent vers Touët de Beuil d'où les deux petites pièces de Cyprien mitraillent les fuyards du capitaine Rose, tandis que Villars est occupé par Masséna. Par Thiéry et Utelle, ils gagnent Roquebillière et le 1er mars y fusillent trois paysans, guides des ennemis. Coupés de la Roya, ceux-ci se retirent sur Vinadio en Piémont. Les Républicains pillent, brûlent et réquisitionnent à tout-va dans les Entraunes et à Guillaumes. Ces rustres du Gévaudan prétendaient apporter aux « esclaves du tyran sarde » la liberté et l'égalité, à défaut de la fraternité...



(Photo B) Les canonniers de Cyprien

**Le 20 mars 1793**, Trophime rapporte au général Biron que son second, le commandant Maron, parti de Beuil, a surpris une centaine de miliciens à Roubion et capturé leur magasin de grains, non sans culbuter les filles « avec leurs rubans de couleur à la coiffe ». Ses officiers se plaignent en avril de « la lie des colons marseillais qui s'est mêlée à nos effectifs ». Il les renvoie, et reçoit en mai des renforts du pays.

**Le 10 juin 1793**, le citoyen Dugoulot, chef de brigade, vient passer la revue des huit compagnies présentes. En dépit d'une considérable réclamation de « tout ce qui est relatif à l'habillement, à l'armement, et équipement », il note que « l'espèce d'hommes est belle, l'esprit du corps excellent ». Serait-ce dû à l'influence de l'aumônier Palona, jureur évidemment ?

**Trophime est moins fier de l'état du 20 juin 1793** : il a 3 scorbutiques, 26 vénériens, 19 galeux, et « depuis la revue du dix du présent mois, il est déserté 13 hommes. ». Est-ce pour cela qu'après avoir instauré ses fours à pain dans l'église ci-devant Etienne de Guillaumes, imposé lourdement le village, laissé les soldats couper les fruitiers et insulter la fille du notaire, il traîne fin juin le malheureux curé à l'autel « à grands coups de pieds dans le cul » pour lui faire prononcer le petit serment ? Trophime, émule de l'Enragé Jacques Roux...



(Photo C) La revue du citoyen Dugoulot

Les Républicains ont été battus à l'Authion par les Austro-sardes, la Vendée et le Midi sont en révolte, « le manque de civisme des généraux Brunet, Sérurier, Lestanduère » agite de Trophime « son esprit inquiet et dénonciateur ... Calomnier les chefs et les faire tomber pour pouvoir les remplacer : c'est là son système d'avancement ». En juillet 1793, il fait à nouveau parvenir son venin en haut-lieu.

**Le 29 juillet 1793**, Lestanduère, ancien séminariste, dirige sur Saint-Etienne 1600 hommes, dont 744 de la Lozère. Le lendemain, avec le 2ème léger de Dugoulot venu de Saint-Dalmas, ils chassent Stassaldo et ses miliciens, mais ils échouent deux fois au Col Long et encore le 3 août au Col de la Lombarde. La compagnie de canoniers est envoyée à Saint-Etienne, les autres 670 Lozériens, partent le 17 août 1793 garder le Col de Pal. Le 21, ces paysans, désormais « peu respectueux du bien d'autrui » incendient une grange « pour se chauffer » après l'orage, tandis qu'abandonnant la Tinée, Lestanduère et Trophime se replient sur Guillaumes, Beuil et Puget. **Le 25 août 1793**, Trophime recule encore sur Entraunes.

**Le 1er septembre 1793**, il retrouve son frère Cyprien qui, le 28 septembre, « a réussi à sauver ses canons à la retraite de Saint-Etienne ». La Lozère a perdu 80 hommes, dont nombre de déserteurs. Le 4 septembre, sous les premières neiges, Sérurier abandonne la rive gauche de la Vésubie, et il est « dénoncé par un commandant patriote nommé Trophime... », car l'orage de grêlons du 6 septembre a permis aux miliciens d'occuper Castel-Gineste au-dessus d'Utelle. A la mi-septembre, Trophime laisse passer une autre dénonciation contre ce même général.

**Le 4 octobre 1793**, lorsque Lestanduère est arrêté à Entrevaux pour être envoyé à la guillotine, le bruit court que « Lafont avait joué un rôle dans la dénonciation de cet infortuné ». La Lozère est toujours en garnison à Entrevaux.

## LE SAC DU VILLAGE DE SIGALE

**Le 16 octobre 1793**, la victoire de Gilette sur les Autrichiens du feld-maréchal de Wins va permettre aux Français de reprendre l'offensive. Un lointain cousin, le capitaine Giuseppi de Pietralba, 3<sup>ème</sup> bataillon de Chasseurs corses, s'y est distingué, capturant, dit-on, 400 prisonniers ; il sera tué à la tête de sa demi-brigade en juillet 96 près du lac de Garde.

**Le 6 novembre 1793**, Sérurier lance à l'attaque son aile droite. Trophime Lafont, qui rongait son frein à Entrevaux, franchit le Var et le col du Trébuchet avec ses 2 canons et ses 700 hommes. Les sans-culottes dépenaillés en sabots et carmagnole longent la montagne de Miollan et vers cinq heures et demie cantonnent au creux du Riollan sous le village de Sigale à flanc de colline. De là-haut, les Piémontais surveillent le chemin muletier qui va de Nice à Puget. A quatre heures du matin, les Bleus, montés silencieusement à travers bois, surprennent les sentinelles assoupies, franchissent la muraille et les retranchements et débusquent leurs adversaires à la baïonnette. Le capitaine de Saint-Antonin se rend.

Le chirurgien Lachaulme soigne les blessés peu nombreux. Il est l'heure de bien faire, indique le cadran solaire de la place. Trophime n'y manque point. Il impose le village pour « 15 000 livres, moitié en numéraire, moitié en assignats », envoie au jugement « deux émigrés et traitres à la patrie » pris les armes à la main, ce qui signifie la mort. Il ordonne à ses hommes de détruire les murailles dans le calme (sic). Il prélève rations et fournitures, mulets, tentes, matelas et couvertures pris à l'ennemi.

Mais **le lendemain 8 novembre 1793**, conformément aux lois de la guerre, il abandonne le village au pillage sauf le viol et l'incendie car « il faut sauver un outrage à la vertu ». Le Général Buonaparte dira en 1796 : « celui qui viole est un monstre ». Les soldats s'en donnent à cœur joie, quelques officiers murmurent devant les bris à coup de hache, la vaisselle cassée, les sommes exigées... La Lozère s'éloigne d'un malheureux village vidé comme un œuf, chargé de haine et endetté pour un siècle.

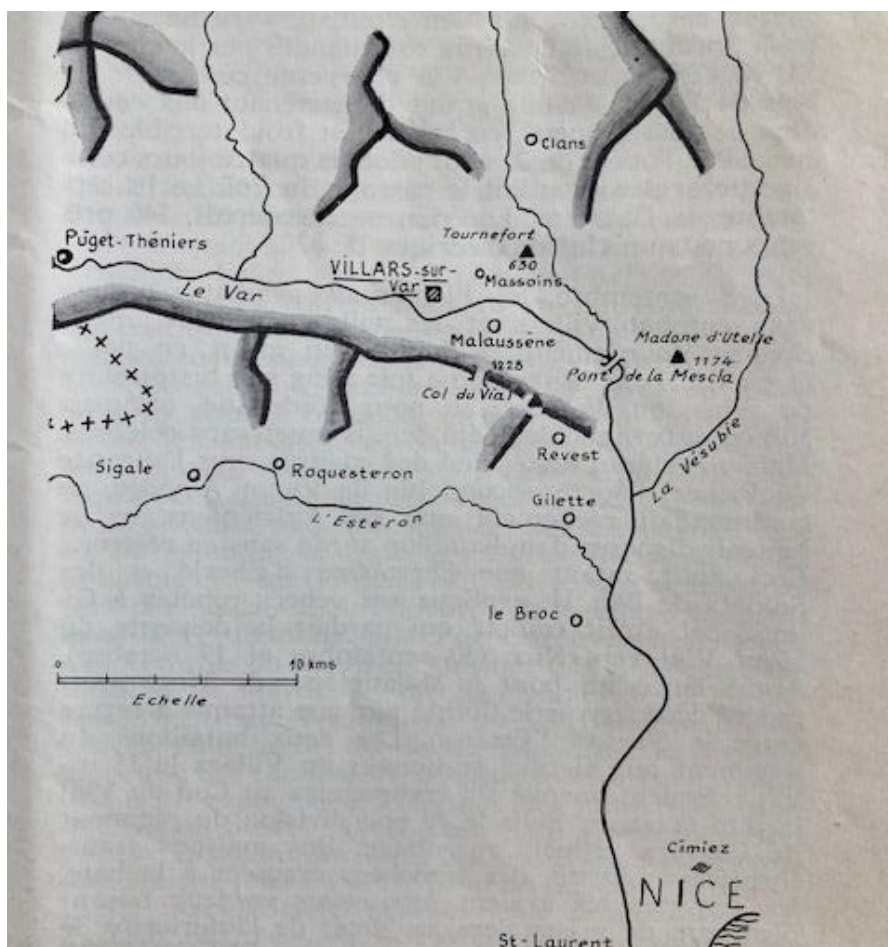


(Photo D) Un soldat de l'An II

## LE PONT DE MALAUSSÈNE ET LA « LIBÉRATION » DE VILLARS

Dans l'idée de couper la retraite à l'ennemi, Sérurier le **17 novembre 1793** (27 Brumaire an II), envisage une opération commune avec Masséna ; il écrit le lendemain au commandant Lafont : « avec le 2<sup>ème</sup> de la Lozère et deux canons de montagne, tu iras sur Ascros et tu poursuivras sur le col de Vial ; ensuite, selon les circonstances tu pousseras sur Malaussène et la Torre.

**Le 29 Brumaire an II**, le bataillon dépasse Cuébris dont les Piémontais ont incendié le château, et Toudon. Il atteint le 30, le col de Vial abandonné. De là-haut, il contemple Villars, Massoins et le pont de Malaussène par lequel de Wins a retiré ses magasins. Un millier d'hommes fuit le long de la montagne outre-Var. Il est trop tard pour les rattraper. Mais « il faut à tout prix empêcher que le pont ne fût taillé. Une avant-garde de 60 hommes et les deux petits canons de montagne » en avant. Sortant du sac de peau des lanières pour s'envelopper les pieds, dévalant au pas de course et parfois « glissant sur le cul » pour aller plus vite, les soldats avalent à toute allure les 400 toises de dénivelé.



(Photo E) Plan du Haut Var

Ils franchissent le pont aqueduc du moulin, laissant à droite les ruines de Malaussène d'en-haut et atteignent la berge vers une heure. Ils dépassent la chapelle Saint-Roch pour gagner la colline surplombant le défilé de 26 toises où des sapeurs s'affairent à détruire le tablier du pont.

**Cyprien place ses canons et ouvre le feu tandis que ses hommes rejoignent le bord du Var en amont de l'ouvrage.** Ils se glissent parmi les amarines de la plage, d'autres filent entre une ferme et une vieille chapelle et tirent sur l'arrière-garde piémontaise bien supérieure en nombre. Peu à peu, le reste du bataillon arrive ; des hommes tombent de l'autre côté du fleuve, deux sapeurs blessés en plein travail ont été emportés par le Var.

Le chirurgien Lachaulme « affronte le feu de l'ennemi pour soulager les blessés et panser sans relâche sur le champ de bataille ». Il est atteint à son tour, il lui en restera un « gros cal osseux » au tibia et au péroné ainsi qu'une boiterie douloureuse ; pourtant on le retrouvera en Égypte puis chirurgien-major à la Grande Armée. Les Français comptent 4 blessés, le major Brunalo une dizaine de morts et 50 blessés – pour d'autres, 3 morts, 30 blessés et 2 noyés.

A quatre heures et demie, dans la nuit tombante, Lafont ordonne le cessez le feu : « **Nous sommes arrivés à bout de conserver le pont** » sans l'aide de Masséna, furieux d'avoir été prévenu seulement ce jour-là. A onze heures, les enfants perdus préviennent Lafont que les Piémontais de Victor-Amédée III ont abandonné la rive gauche.

**A l'aube du 21 novembre 1793**, Trophime dirige 2 compagnies sur Massoins et Tournefort et gravit le Chival pour occuper Villars, qu'il ne fait pas piller malgré la fureur du combat. Connaissant sa sensualité (attestée par son dossier), peut-on attribuer cette mansuétude à quelque étreinte plus ou moins consentie dans la rue Calabraïa, derrière la chapelle des Pénitents, ou dans le lit de l'ex-feudataire Comte Salmatoris sur sa courte-pointe de soie brodée en relief.

Dès le lendemain, la poursuite des Sardes reprend, vite détournée vers le Haut-Var : « Tu laisseras pour l'instant, citoyen, 2 canons au pont (de Tournefort), puis sans perdre un instant tu porteras ton bataillon sur Guillaumes ». Ses soldats quant à eux pensent surtout aux « **Piémontai-ai-ai-aises** » de la chanson ... « **qui sont cent fois plus belles que toi** ». Les volontaires pillent Guillaumes, qui comptera trois bâtards, Péone et les hameaux voisins déjà exploités par les miliciens d'Outremonts. Mais lui, Trophime, n'aura guère le temps d'y continuer ses exactions.

## **TROPHIME LAFONT DÉNONCÉ COMME ROYALISTE !**

**Mi-Frimaire**, cinq gendarmes à cheval envoyés de Nice par le colonel Durand sur ordre du Directoire du District, **viennent mettre Trophime en état d'arrestation**. Il sera en outre accusé par les agents du ministère près les Armées des Alpes et d'Italie d'être « un de ces vieux militaires qui ont l'ancien régime imprégné jusqu'à la moelle des os : ivrognes, coureurs de filles et fanatiques ». **Il est écroué à la maison d'arrêt et de justice du Palais**, celle de l'émigré Saint-Sauveur, de bien mauvaise réputation. En face, l'arbre de la Liberté et la guillotine. Dedans, le mépris, le froid, la vermine et un brouet douteux. Mais aussi des passades favorisées par un concierge licencieux.

**Le 7 Pluviôse (26 janvier 1794)**, son frère Louis, gagnant la capitale, réussit à toucher le ministre Bouchotte, disciple d'Hebert et des enragés, qui a « sans-culottisé l'armée ». Au vu d'un certificat de civisme délivré à Marvejols en septembre 1793, la levée d'écrou est vite décidée. Mi-Pluviôse, Trophime la fête avec les bougresses du Mosquito près la Porte du Pont, avant de filer retrouver son 2<sup>ème</sup> à Entreaux. Avec sa troupe mi-catholique mi-huguenote, déchristianisée par le Père Duchenne, il y organisera « **la mascarade anti-religieuse du 2<sup>ème</sup> Décadi de Pluviôse** » unissant la promenade de l'âne mitré à la chanson obscène « lou Papos es oun con » en l'honneur de la Déesse Raison, telle qu'elle est rapportée sans humour aucun, le 6 ventôse » à la séance de la Convention Nationale.



(Photo F) La promenade de l'âne mitré

## L'AMALGAME

La Roche Tarpéienne... **le 24 Pluviôse**, Vincent Maron, son ancien sous-fifre, est nommé « chef titulaire de la 20<sup>ème</sup> demi-brigade. « On a préféré le choix à l'ancienneté » en réalisant le 25 Pluviôse à Nice l'amalgame du 2<sup>ème</sup> de la Lozère avec le 2<sup>ème</sup> bataillon du 10<sup>ème</sup> de ligne (l'ancien régiment de Neustrie) et le 2<sup>ème</sup> des Chasseurs de l'Isère – les Bleus et les Culs Blancs. **Trophime reste chef du 3<sup>ème</sup> bataillon de la nouvelle formation.** Il ne décolère pas, mais ses récriminations réitérées se heurteront toujours à un mur. Il essaie de joindre le représentant Robespierre le jeune et les autorités militaires, rue de l'Indivisibilité (actuellementment rue Saint-François de Paule).

On le fait « anti-chambrier » longuement, et le lieutenant Niepce, jeune marié niçois du 42<sup>ème</sup> au nom prédestiné (surnommé le lustre de l'État-Major !) l'avertit que « les représentants sont toujours **en conférence avec le général Dumberbion et le général Buonaparte** ». **Ce dernier devient sa bête noire.** Trophime boit avec les corsaires, Bavastro suspect de royalisme lui le partisan d'Hebert et son sectateur en prêchant l'athéisme, ou Filidoro le capitaine corse au service de Gênes cousin de Giuseppi. **Sur le port, il croise, hâve sous son bicorne en bataille liséré d'un pauvre scrupule, le maigre général Buonaparte en calèche.** Il ramène à Antibes ses sœurs, la future Éliisa et la petite Paoletta. En mémoire des bienfaits de celle-ci envers notre famille, nous avons prié sur sa tombe à Rome dans la chapelle Borghèse de Sainte Marie Majeure.

**Début Floréal**, on envoie le 3<sup>ème</sup> bataillon, 317 hommes commandés par Trophime, à Massoins, pas assez francophile à son goût, il veut y inspirer des sentiments républicains. Il s'y répand en imprécations qui le font à nouveau soupçonner de royalisme, en réclamations et dénonciations entraînant la colère de Maron et du général Garnier. Pour se dédouaner, il se réjouit des visites domiciliaires de Villars permettant d'arrêter une vingtaine de réfractaires et de cibler des émigrés (dont à tort Salmatoris, jamais domicilié au village). On accuse ses Lozériens d'y avoir, sans payer, « bu autant de vin en huit jours que les Piémontais

en deux mois ». Enfin le marseillais Garnier, héros du 10 août, envoie le 3<sup>ème</sup> bataillon dans la Vésubie, **le 27 avril 1794** (08 Floréal an II) s'emparer de Lantosque.

Malgré les désertions, Trophime enlève le lendemain Cerisière et Sommelongue au nord de la ville et poursuit le 10 les soldats démoralisés du roi des Marmottes. Peu après, en repos à Saint-Dalmas le Plan, il retrouve Lachaulme sorti douloureux des Hôpitaux de Nice, et reçoit, mi-Prairial, un refus sine die à ses demandes sans compter une sévère admonestation de Garnier. **Le 13 (1<sup>er</sup> juin 1794)**, ses 654 hommes cantonnent à la Bolline. En Messidor, ils attendent toujours à Saint Salvador l'ordre d'attaquer le col de la Lombarde.

**Le 15 Thermidor**, les 2200 hommes de la 20<sup>ème</sup> demi-brigade descendent sur Vinadio, le 3<sup>ème</sup> bataillon dépasse Prato Lungo et Demonte. Mais le 3, ordre de repli. Les rares Lozériens restés avec Trophime commentent le 9 Thermidor, la crainte du Fédéralisme qui incite Carnot et le Comité de Salut Public à faire retraiter en deçà de la Lombarde. Pourtant un nouvel exploit du 3<sup>ème</sup> bataillon a repoussé vers Vinadio une attaque piémontaise sur le vallon de Mollières.

**Le 28 Fructidor (14 septembre 1794)** à 4 heures du matin, Trophime mène courageusement 200 de ses hommes, cantonnés à la Madone de Sant' Anna, surprendre Vinadio, mais il doit se replier sous l'orage qui les empêche de franchir la Stura.

En garnison à Guillaumes, Roquebillière, Saint Martin, Trophime bougonne quand on lui enlève ses canoniers, ses boulangers et ses bouchers, se réjouit des persécutions religieuses, se plaint des désertions et que ses soldats « s'amuse à peloter (ne rien faire) en attendant partie ».

En Floréal an III, il échoue à rattraper la colonne de l'émigré Bonnaud. De la Lombarde, il redescend ses 565 hommes sur Saint Sauveur pour remonter au col **le 7 Messidor (25 juin 1794)** avec un bataillon squelettique de 438 hommes : affaire d'avant-poste, les Français sont repoussés. Jeux de barre sur les cols, le 12 Thermidor, 300 hommes du 3<sup>ème</sup> saccagent la chapelle Sant - Anna de Vinadio à la grande satisfaction de son chef obligé dans les Alpes -Maritimes de « respecter les hochets de la superstition » - ainsi l'église de Villars, son ange tricolore et « Jésus-Christ le premier Jacobin ».

**En Fructidor**, repoussant une attaque sarde, le 3<sup>ème</sup> bataillon poursuit l'assaillant depuis la Lombarde jusqu'à ses retranchements. **Le 15 Fructidor (1<sup>er</sup> septembre 1794)**, ses 377 hommes et ses canons culbutent la colonne sacrifiée qui a permis à l'émigré Bonnaud de massacrer les Lozériens dans les premières neiges du col de la Cerise avant d'échouer à Saint Martin : il se suicidera pour échapper à la guillotine.

## **PIEGE ET CONSEIL DE GUERRE AU COL DE TENDE**

**Au début de l'an IV**, le 3<sup>ème</sup> bataillon sous Garnier prend ses quartiers d'hiver au col de Tende.

**Fin Frimaire (à la mi-décembre)**, dans une armée réduite à la demi-ration, et quelquefois au quart, Trophime a été chargé du ravitaillement. Le moral ou la morale s'effondre, « il a signé de confiance un bon de totalisation de 30 livres qui s'avéra inexact...par faiblesse et négligence plutôt que par intérêt ...c'était un piège ».

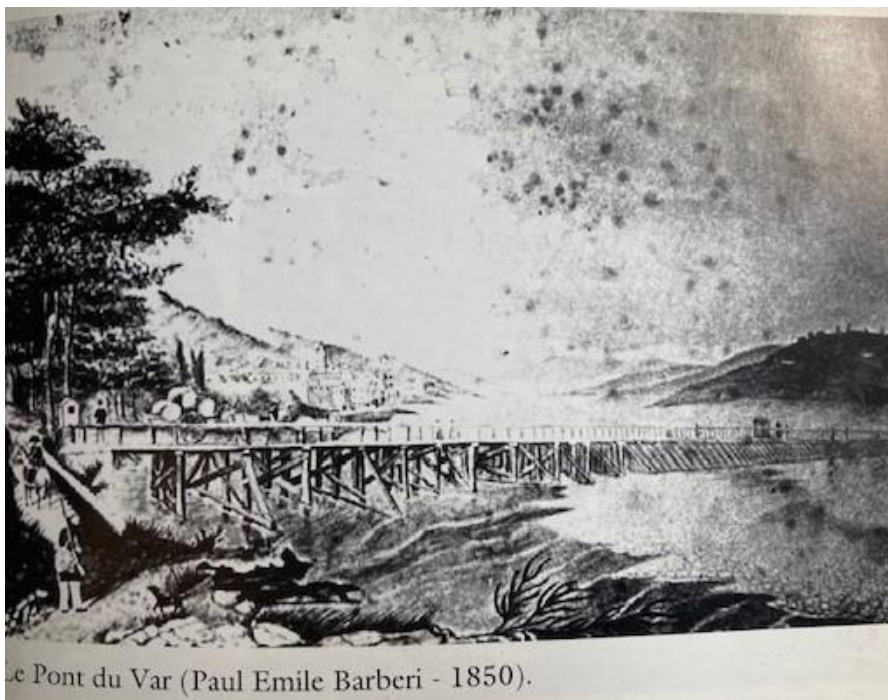
**Le voilà arrêté, passant en Conseil de Guerre le 15 Pluviôse (4 février 96) à Tende et condamné « à être destitué de ses fonctions militaires...en outre à trois mois de prison et au remboursement de diverses fournitures, dont l'emploi n'est pas prouvé ». Il sort libre « et il fut renvoyé de l'armée par jugement. Il resta longtemps ainsi dans le néant » à Nice.** Il assiste donc aux débuts du général Buonaparte, tandis que ses frères, quittant la Tinée-Vésubie avec la 20<sup>ème</sup> devenue en germinal la 11<sup>ème</sup> de bataille servent maintenant en Italie. Nice est encore agitée entre le royalisme véreux du Représentant Beffroy et la rigidité républicaine de Garnier.

**Trophime entre finalement à la Maison de Justice des ci-devant jésuites le 16 Brumaire an V (06 novembre 96) et en sort le 16 Pluviôse (04 février 97).** Cinq ans après, il reprend le chemin de Marvejols. Heureusement, après une éclipse, le coup d'état de Fructidor remet en selle les trois frères Lafont restés au pays et il peut faire réviser son jugement. De retour à Nice, il est acquitté le 07 Messidor an VI (25 juin) par le Conseil de Guerre confirmant un Conseil de Révision du 06 Floréal, et peut rejoindre la 11<sup>ème</sup> demi-brigade.

## **LA BATAILLE DU PONT DU VAR**

Rome, la campagne de Naples et la République Parthénopéenne. Trophime s'y couvre de gloire, en revient avec un certificat de civisme du général tendasque Rusca (qui le défend d'être « un vil délateur »), puis la retraite, durant laquelle Cyprien est fait prisonnier, le ramène à Nice avec Suchet tandis que Massena résiste à Gênes.

**La « Victoire du Var » qui sauve la Provence de l'invasion est transcrite sous ce nom sur l'Arc de Triomphe.** Nous ne rappellerons ici que les exploits du héros lozérien qui, entre-temps, a inspiré à ses hommes une adresse au Premier Consul.



Le Pont du Var (Paul Emile Barberi - 1850).

*(Photo G) Le pont du Var en 1850*

Trophime franchit la frontière à Vintimille, passe à Villefranche sous le télégraphe du Mont Alban et va cantonner avec les restes exténués, affamés, de la 11<sup>ème</sup> dans une caserne de Nice. Avec ses compatriotes, il ne manque pas de profiter « des grâces » des niçoises dans les bouges de la vieille ville.

**Le 12 mai 1800**, tandis que l'armée passe la passerelle du Var pour s'installer à Saint Laurent sur la rive escarpée, les trois bataillons de la 11<sup>ème</sup>, ou ce qu'il en reste, ainsi que la 34<sup>ème</sup> de ligne du général de brigade par intérim Mazas sont laissés en enfants perdus sur la rive gauche entre le pont et l'embouchure.

Les généraux Rochambeau et Jablonowski les emploient pendant trois jours à fortifier de gabions, d'abattis et d'un fossé la tête de pont, couronnée d'une batterie de cinq canons. Le général autrichien **Mélas, lent comme ses compatriotes, occupe Nice le 13 mai 1800** avec 18000 Kaiserlicks non moins épuisés que leurs 9000 adversaires. Il perd deux jours à occuper les hauteurs avant de lancer le 15 mai 1800 une attaque de diversion sur la tête de pont pour couvrir une manœuvre de son subordonné D'Oelnitz, (l'oncle lointain de notre regretté Patron de pédiatrie Michel D'Oelsnitz).

Les Français tiennent bon durant ces quatre heures. Le lendemain, à quatre heures du matin, commandé d'une reconnaissance des lieux, Rochambeau envoie trois colonnes sur les vallons du Magnan et de Saint Isidore sur la route de Nice barrée d'abattis. Celle de Lafont, sous son chef déchainé, a repoussé les grenadiers hongrois jusqu'à leur batterie de Sainte-Hélène et fait nombre de prisonniers. Ce harcèlement poursuivi plusieurs jours incite Mélas à distraire des troupes vers son aile droite, face à Garnier qui borde le fleuve jusqu'à Malaussène.

**Le 22 mai 1800**, les batteries ennemies soutenues par le feu de trois frégates anglaises, entament un long bombardement de l'ouvrage du pont. A la tombée du jour onze bataillons de grenadiers et six régiments d'infanterie chargent ses défenseurs. Ils résistent sous la pluie et repoussent par deux fois les Croates « croassant ».

**Le 26 mai à 10 heures de la nuit**, après sept heures de canonnades depuis Sainte Marguerite, les sapeurs et les grenadiers hongrois lancent un assaut désespéré dans l'espoir désormais non plus de prendre mais de rompre le pont pour empêcher une contre-offensive française. Ils échouent par trois fois à l'incendier.

## **LA CAPTURE DE TROPHIME LAFONT**

**Le 28 mai 1800**, le télégraphe révèle les préparatifs de retraite ennemis. A 01 heure, Rochambeau sort de ses retranchements ravagés, entraînant 1500 hommes derrière lui. Jouant de la haine bien connue des deux chefs de bataillon de la 11<sup>ème</sup>, Agarrat et Lafont, il les lance sous la conduite de Mazas dans une attaque furieuse. Ce général, par Saint Isidore et le vallon de Crémat, atteint le Magnan et Crémat.

Les deux frères ennemis, à droite, s'élancent par la vieille et la nouvelle route de Nice, Agarrat en direction de Sainte Hélène et Lafont sur la batterie des Moulins. Ils prennent quatre canons et 40 prisonniers. **Mais Trophime Lafont, se révélant une fois de plus « ni vil ni lâche », a montré trop d'ardeur et de témérité.** Ayant trop avancé sa troupe, il doit soutenir plusieurs charges à la baïonnette et, sabré par les dragons de Kaim, se faire jour à l'arme blanche. « Le chef de bataillon Lafont s'est distingué, mais il est resté au pouvoir de l'ennemi du côté de la batterie des Moulins, avec vingt-deux hommes et quarante-cinq blessés. Une partie du bataillon, resté sur la hauteur, permit à leurs camarades d'effectuer leur retraite ». Il n'y avait plus qu'un seul lozérien par compagnie, dit Tisserand ! Dévasté de surcroît par la mort de son

frère Louis l'ancien marin, Trophime sera libéré par Marengo. **Il ne reviendra plus dans le Comté de Nice.**

## **LE TOMBEAU DE TROPHIME LAFONT**

Nommé commandant d'Ivrée, Trophime « épouse militairement » Bianca – et la quitte après une algarade avec ses pairs en garnison à Lyon. Un quatrième Conseil de Guerre l'absout et le réforme. Il retourne à Marvejols, franc-maçon probablement, opposé à l'Empire et comme tel sous la surveillance du sous-préfet Gamot, beau-frère de Ney. Sa vieillesse s'épuise en discussions sordides d'héritage avec ses trois frères. Il meurt pauvre et seul, bien entendu sans les sacrements de l'Église, à Mende, le 26 janvier 1814. (Un de nos chats, d'ailleurs de caractère difficile, s'appellera Trophime ou plus couramment Fifi.)

*Tel fut le parcours discutable de notre compatriote Trophime Lafont, lieutenant-colonel du 2<sup>ème</sup> Bataillon de Volontaires Nationaux de la Lozère, chef de bataillon en retraite, soldat de la Révolution. Son trajet italien, ici hors sujet, fut certes plus glorieux. Sans doute sa trajectoire dans le Comté de Nice et particulièrement le Haut Pays, se signale-t-elle par beaucoup d'exactions, de pillages, de délations, de manifestations anti-religieuses.*

*Il a laissé de mauvais souvenirs à Sigale, à Villars, et à Guillaumes une réputation abominable, anticipant sans doute une formule à venir : « Und willst du nicht mein Bruder sein, so schlag ich dir das Schägelein » (Et si tu ne veux pas être mon frère, je te pète la gueule).*

*Mais il a libéré Villars, apporté la liberté dans le comté et connu quelques points d'orgue : le pont de Malaussène, les combats à la Lombarde, la Victoire du Var. Malgré la vilaine image d'un carriériste délateur, il fut un soldat courageux et d'un républicanisme sans défaillance – à l'exception d'un bref engouement pour le Premier Consul.*

**Alors, demeure la question : « héros ou salaud ? »**

**On peut répondre : « les deux ! »**

**Il fut un soldat de l'an II, dans l'ambiguïté de ses gloires et de ses fautes,  
dans la tempête de la Révolution**

*(Archives et Bibliographie dans Michel Bourrier : Trophime Lafont soldat de la Révolution, Nice, Serre /louSavel 1989)*

## **ILLUSTRATIONS**

- A. Tel était Trophime Lafont
- B. Les canonnières de Cyprien
- C. La revue du citoyen Dugoulot
- D. Un soldat de l'An II
- E. Plan du Haut Var : Malaussène et Villars
- F. La mascarade anti-religieuse d'Entrevaux
- G. Le pont du Var en 1850 (Barberis)

## **UN GRASSOIS AU SERVICE DE LA FRANCE : LE CHEF DE BATAILLON HONORÉ CROUET**

*Par Jacques DIMIEZ et Benoît LORENZINI*

**La carrière du militaire Grassois Honoré CROUET est un exemple démonstratif de l'abnégation des soldats des armées impériales. Malgré le soin apporté par l'administration militaire pour recenser les données objectives de sa longue carrière, Honoré Crouet demeure « transparent au regard de l'Histoire ». Il rejoint l'immense cohorte des « soldats inconnus », ou plus exactement « méconnus », de toutes les guerres. Pas un mot concernant Crouet dans les livres des historiens, peu de réponses aux recherches informatiques, pas de portrait de lui, y compris dans le Livre d'Or du 56<sup>ème</sup> de Ligne du Capitaine Telmat. Dans ce livre, Crouet n'est pas cité parmi les officiers qui ont fait preuve d'une « éclatante bravoure » ou parmi les « guerriers » qui se sont vus attribuer « un sabre ou un fusil d'honneur ».**

**Pourtant, Honoré Crouet, engagé dans l'armée en 1791 à l'âge de 20 ans, a fait toutes les campagnes comme « officier d'active » jusqu'en 1815. Présent au cœur de nombreuses batailles, il a notamment été blessé au cou au passage de la Bérézina, lors des dernières escarmouches de la terrible retraite. Les circonstances tragiques de cette blessure, heureusement non mortelle, suffisent à faire de lui un héros.**

**Le dossier d'Honoré Crouet déposé au Service historique de la Défense (SHD) à Vincennes est bien tenu et comporte de nombreuses pièces. Il montre une évolution de carrière espacée, mais régulière, au sein notamment du glorieux 56<sup>ème</sup> Régiment d'infanterie de ligne. Les demandes itératives en faveur de son avancement dans la hiérarchie militaire sont toutes fortement appuyées et soutenues par ses supérieurs, ce qui témoigne de leur estime pour l'intéressé.**

**Par exemple, le Chef de brigade Morel, commandant la 56<sup>ème</sup> de Ligne, qui soutient auprès du Ministre de la guerre, depuis le camp de La Rochelle, la demande de promotion au grade de Lieutenant de Crouet, par lettre en date du 1<sup>er</sup> vendémiaire an XI (23 septembre 1802). Ce supérieur décrit sommairement sa « physionomie distinguée » ainsi que sa « tenue digne d'éloge ». Il ajoute que Crouet réunit « toutes les qualités que l'on doit exiger d'un officier », sans compter « son désintéressement » et « son dévouement » à son unité.**

\* \* \*

**Honoré Crouet est né le 31 août 1771 à Grasse, Département du Var à l'époque. Il est le fils de Jean Crouet et de Jeanne-Marie Pons. Comme le veut la tradition chrétienne, il est baptisé le jour même. Ses aïeuls maternel et paternel sont respectivement désignés pour assumer le rôle de marraine et de parrain.**

On ne dispose pas de renseignements sur l'enfance et l'adolescence d'Honoré. On sait simplement que son père et son aïeul paternel, prénommé lui-aussi Honoré, ont exercé le métier de serrurier.

### **1. DU CI-DEVANT RÉGIMENT DE DAUPHINÉ AUX DEMI-BRIGADES RÉVOLUTIONNAIRES**

Si l'on s'en tient à la lecture des différentes pièces de ses dossiers militaires, le début de carrière d'Honoré Crouet peut sembler assez obscur... On y trouve en effet différentes dates (et même années !) pour son entrée au service ! Durant toutes les années du Consulat puis de l'Empire, **c'est ainsi la date du 1<sup>er</sup> mai 1792 qui est généralement mentionnée comme étant celle de son entrée dans le métier des armes. Pour son dossier de retraite, il est par contre entré au service le 16 avril 1791**, date qu'on retrouve dans le registre de son régiment lors de son engagement. On peut supposer que cette dernière date, cohérente au regard de la tenue de ce registre, renseigné de façon chronologique, est la bonne. Toute autre date résulterait alors sans doute d'erreurs de transcription dont il serait vain de rechercher l'origine, reproduites probablement par la suite au gré de l'établissement de ses états de service successifs !



Fusilier du 38<sup>ème</sup> régiment d'infanterie en 1791 (couleur distinctive bleu céleste)  
[D'après la planche uniformologique N° 21 de Lucien Rousselot]

On sait qu'avant la Loi du 1<sup>er</sup> janvier 1791, les régiments français étaient désignés par des noms de Provinces ou de Princes. Mais la nouvelle Loi énonce que, désormais, les régiments seront désignés par des numéros. Toute connotation royaliste des unités militaires se trouve, de ce fait, effacée.

**C'est ainsi qu'Honoré Crouet démarre sa carrière militaire, engagé volontaire à l'aube de ses 20 ans, comme simple soldat, dans une compagnie de fusiliers au sein du 1<sup>er</sup> bataillon du 38<sup>ème</sup> régiment d'infanterie (ci-devant régiment de Dauphiné de l'ancienne armée royale). Ses affectations ultérieures vont subir les soubresauts liés aux diverses réorganisations successives de l'infanterie, décrétées par les gouvernements qui vont régir la France durant toutes ces années. Il y gravira un à un les échelons de la hiérarchie militaire, au mérite, avec le ferme soutien de ses supérieurs.**

La première étape est fixée par la Loi du 21 février 1793, lorsque la Convention décrète l'amalgame de l'ex-armée royale et des bataillons de volontaires nationaux. Au travers de cette fusion entre troupes anciennes et jeunes volontaires, les députés visent un double objectif : améliorer d'une part la formation des jeunes recrues au contact de l'expérience des anciens militaires ; favoriser ensuite le contrôle de l'esprit des troupes et la diffusion des idées révolutionnaires, les anciens soldats royaux se retrouvant amalgamés au milieu de ces jeunes soldats républicains acquis aux idées nouvelles.

Deux bataillons de volontaires sont ainsi réunis à un bataillon de ligne de l'ancienne armée royale pour constituer une nouvelle unité, dénommée « demi-brigade ». La mise en place de cette nouvelle organisation de l'infanterie ne se fit toutefois que très progressivement, à partir de 1794.

Le 1<sup>er</sup> bataillon du 38<sup>ème</sup> régiment d'infanterie est ainsi réuni au 1<sup>er</sup> bataillon de volontaires des Vosges et au 17<sup>ème</sup> bataillon de volontaires de la Côte-d'Or pour former, le 1<sup>er</sup> messidor an III (19 juin 1795), la 75<sup>ème</sup> demi-brigade dite « de bataille », où l'on retrouve Honoré Crouet.

Si le premier amalgame avait permis la fusion de l'ancienne armée royale avec les bataillons de volontaires, la confusion va très vite régner au sein de l'infanterie. Ainsi, à la fin de 1795, la réduction des effectifs fut considérable : elle était due aux pertes liées aux combats des campagnes révolutionnaires, mais résultait également de la désertion et de la difficulté du recrutement. Les anciens cadres, existant toujours, un grand nombre de compagnies d'infanterie avaient parfois autant d'officiers et de sous-officiers que de soldats... Un remaniement de toute l'infanterie s'imposait donc.

Afin de remettre de l'ordre dans cette confusion, le Directoire prescrivit, par arrêté du 18 nivôse an IV (8 janvier 1796), la réorganisation et le remaniement de l'ensemble des demi-brigades existantes en 140 demi-brigades nouvelles : 110 demi-brigades d'infanterie de ligne et 30 demi-brigades d'infanterie légère.

C'est ainsi que la 75<sup>ème</sup> demi-brigade de bataille va entrer, avec la 208<sup>ème</sup> demi-brigade, dans la composition de la 56<sup>ème</sup> demi-brigade d'infanterie de ligne, formée le 21 ventôse an IV (15 mars 1796).

**Durant toutes ces années post-révolutionnaires, Honoré aura participé à plusieurs campagnes sur plusieurs fronts :**

- De 1792 et 1793 : à l'armée de Sambre-et-Meuse.
- An 2 : à l'armée de la Moselle.
- Ans 3, 4 et 5 : à l'armée du Rhin.
- Ans 6 et 7 : à l'armée d'Italie.
- An 8 et début de l'An 9 : à l'armée de l'Ouest.

**Il y aura également gagné ses galons de sous-officier puis d'officier, étant successivement nommé :**

- Caporal le 1<sup>er</sup> brumaire an II (22 octobre 1793)
- Sergent le 1<sup>er</sup> germinal an II (21 mars 1794)

- Sous-Lieutenant à la 3<sup>ème</sup> compagnie de fusiliers du 2<sup>ème</sup> bataillon de la 56<sup>ème</sup> de ligne le 1<sup>er</sup> vendémiaire an VIII (23 septembre 1799).

## 2. CAMPAGNE SOUS LE SOLEIL DE L'ORIENT

A la fin de l'An 9 survient un événement exceptionnel : Honoré Couret est désigné pour rejoindre l'Armée d'Egypte !

En effet, notre ami embarque dans le courant de l'An 9, avec un détachement de son régiment, à bord de la frégate la Régénérée, forte de 40 canons, placée sous le commandement du Capitaine de vaisseau Jean-Baptiste Edmond Richer. Sa mission est alors d'apporter en Egypte un renfort de 400 hommes, ainsi que des munitions de guerre et de bouche, aux troupes françaises qui combattent depuis 1798 en Orient. La Régénérée navigue avec la frégate l'Africaine (chargée de 300 hommes de troupe), sur laquelle est embarqué le général Desfourneaux, commandant l'expédition des secours envoyés en Egypte.

Les deux frégates quittent Rochefort le 13 février 1801 et franchissent le Déroit de Gibraltar le 18 février. Elles sont malheureusement séparées par une tempête. Jointe par une frégate anglaise, l'Africaine doit s'arrêter pour la combattre ; le sort des armes lui sera funeste : l'Africaine est prise par la frégate anglaise (blessé à la poitrine, le général Desfourneaux est fait prisonnier dans ce combat naval).

La Régénérée parvient pour sa part à poursuivre sa route à travers la Méditerranée. Seulement dix-sept jours après son départ de Rochefort, la frégate arrive au large d'Alexandrie, le 2 mars 1801, naviguant de 9 heures du soir jusqu'à 9 heures du matin au milieu de 25 vaisseaux et 36 frégates anglaises ! Les Anglais auront du mal à expliquer comment la frégate aura réussi à progresser et à passer inaperçue au milieu de leur imposante flotte de guerre pendant une journée entière. Les Français vanteront l'habileté du commandant ; en fait, il semble bien que le blocus anglais n'ait pas été appliqué rigoureusement... La Régénérée réussit ainsi à entrer à Alexandrie, où elle débarque ses renforts et décharge sa cargaison.

A terre, les combats sont âpres ; les Turcs sont venus renforcer les Anglais. Ces « alliés » reprennent Rosette et Le Caire, puis ils investissent Alexandrie.



Grenadier de la 61<sup>ème</sup> de ligne en Egypte, en 1801

Débarqué en Egypte, Honoré Couret est affecté dans la 61<sup>ème</sup> demi-brigade d'infanterie de ligne, avec le grade de lieutenant, auquel il avait été nommé provisoirement par le général Desfourneaux (sans toutefois de confirmation écrite). Il reçoit dans ces circonstances la première blessure de sa carrière : il est atteint par un coup de feu, le 30 ventôse an IX (21 mars 1801), lors de l'affaire d'Alexandrie.

Le Général Menou capitule finalement le 1<sup>er</sup> septembre 1801. Les prisonniers français des garnisons du Caire et d'Alexandrie vont alors être rapatriés en France par les Anglais.

Tel est donc également le cas pour Honoré Couret, qui rejoint dans ces circonstances ses camarades de la 56<sup>ème</sup> de ligne, restés en France, quittant ainsi la 61<sup>ème</sup>, au sein de laquelle il avait servi « avec honneur et distinction », préférant « renoncer au grade de lieutenant qu'il s'était acquis par sa conduite distinguée pour reprendre son premier rang parmi ses camarades ». Ces propos viennent en appui de la demande de promotion d'Honoré Couret au grade de lieutenant, contenue dans la lettre du 1<sup>er</sup> vendémiaire an XI (23 septembre 1802) du chef de brigade Morel, commandant la 56<sup>ème</sup>, évoquée en introduction du présent article. La lettre est accompagnée d'un mémoire de proposition de nomination pour un emploi de lieutenant au choix du gouvernement, vantant « les talents, la moralité, les connaissances militaires et la bonne conduite » du « citoyen Honoré Couret », le rendant ainsi « digne de cet emploi ».

Notre Grassois est ainsi promu au grade de Lieutenant au sein de la 56<sup>ème</sup> de ligne... mais là encore, on trouve dans son dossier deux dates différentes pour cette nomination. La date la plus probable est celle du 19 prairial an XI (8 juin 1803), qu'on retrouve notamment dans l'Etat militaire de la République française pour l'an XII (1804) puis dans l'Etat militaire de l'Empire français pour l'an XIII (1805), mais également, plus tard, dans le mémoire de proposition pour la solde de retraite qui sera établi en sa faveur en 1816. L'autre date qu'on rencontre dans certains de ses états de service est celle du 6 brumaire an

XII (29 octobre 1803), beaucoup plus tardive par rapport à la proposition de nomination pour un emploi de lieutenant établie en sa faveur par le chef de brigade Morel au début de l'an XI, et de ce fait beaucoup moins probable.

### 3. AU SERVICE DE L'EMPEREUR

A la tête de l'État depuis son coup d'État de brumaire an VIII, Bonaparte, désormais Premier Consul et bientôt Empereur, opère à son tour une nouvelle réorganisation de l'armée, prescrite par décret du 1<sup>er</sup> vendémiaire an XII (24 septembre 1803), rétablissant la dénomination de « régiment ». Ce texte fixe à 90 le nombre des régiments d'infanterie de ligne et à 27 celui de ceux d'infanterie légère. Les régiments sont formés à partir des demi-brigades de même numéro : la 56<sup>ème</sup> demi-brigade d'infanterie de ligne devient ainsi le 56<sup>ème</sup> régiment d'infanterie de ligne. Un certain nombre de numéros de régiments restent toutefois vacants, 2 demi-brigades ayant parfois servi à former 1 seul régiment ; c'est notamment le cas du 56<sup>ème</sup> de ligne, formé des deux bataillons de la 56<sup>ème</sup>, complétés des deux bataillons de la 68<sup>ème</sup> demi-brigade d'infanterie de ligne (le n° 68 restera ainsi vacant à compter de cette date). C'est le colonel Boutrouë (ancien chef de la 68<sup>ème</sup>) qui prend le commandement du 56<sup>ème</sup> de ligne.



Le colonel Boutrouë en 1804 (il commande alors provisoirement le 2<sup>ème</sup> régiment des Grenadiers de la Réserve)

[dessin de Didier Davin]

L'année 1804 verra l'avènement du régime impérial. Napoléon, nouvel Empereur des Français, ne modifiera pas l'organisation qu'il avait mise en place à la fin du Consulat. Mais le nombre des régiments continuera à croître : 44 nouveaux régiments d'infanterie de ligne et 6 d'infanterie légère seront créés entre 1808 et 1813.

Durant ces années, le 56<sup>ème</sup> de ligne participe à différentes campagnes :

- **1805 et 1806 : Retour à l'armée d'Italie.** Le colonel Boutrouë y aura la jambe droite emportée par un coup de boulet à la bataille de Caldiero (31 octobre 1805) ; il décédera un peu plus d'un mois plus tard, début décembre, des suites de son amputation.
- **1807 : Tandis que les 3 premiers bataillons du 56<sup>ème</sup> sont appelés à aller combattre à la Grande Armée en Poméranie, le 4<sup>ème</sup> bataillon, au sein duquel sert Honoré Crouet, reste stationné en Italie, à Alexandrie.**
- **1808 à 1811 : Le 4<sup>ème</sup> bataillon est à son tour appelé à aller faire campagne, mais à l'armée d'Espagne. Durant toute cette période, il combat en Catalogne. Puis, à l'été 1811, le 4<sup>ème</sup> bataillon est appelé à quitter l'Espagne pour se joindre au reste du régiment en Allemagne : une nouvelle campagne se prépare vers l'Est...**
- **1812 : Campagne de Russie.**
- **1813 : Campagne de Saxe.**
- **1814 : Campagne de France.**

Honoré Crouet y gagnera de nouveaux galons, jusqu'à devenir officier supérieur :

- Le 27 août 1806, il est nommé aux fonctions d'Adjudant-major. Dans le mémoire de proposition de nomination à cet emploi, le colonel Gengoult (qui a succédé au colonel Boutrouë) vante le fait que Honoré Crouet « depuis un an, remplit (ses fonctions) avec la plus grande exactitude, son instruction, sa bravoure et sa conduite le mettant au rang des officiers distingués. »

- Il a rang de Capitaine Adjudant-major du 4<sup>ème</sup> bataillon du 56<sup>ème</sup> de ligne le 27 février 1808.

- Sur la recommandation en date du 13 janvier 1812 du commandant du 4<sup>ème</sup> bataillon, le chef de bataillon D'Adhémar, et avec le soutien du Maréchal Macdonald, Duc de Tarente, Honoré Crouet est proposé pour un emploi de Chef de bataillon. D'Adhémar le présente comme un officier « aussi distingué par l'instruction que par son courage » ; le maréchal Macdonald, pour sa part, « rend témoignage du zèle et de la bonne conduite du sieur Crouet », priant le ministre de la guerre « de lui être favorable ». Notre ami va ainsi voir ses qualités, ses talents militaires et ses mérites reconnus : dix mois plus tard, le 21 novembre 1812, alors qu'il combat avec son régiment en Russie, il est nommé Chef de bataillon au sein du 56<sup>ème</sup> de ligne. Il y récoltera par ailleurs, quelques jours plus tard, une seconde blessure...

Sa carrière aura été couronnée par la plus belle et la plus prestigieuse des décorations : le **4 septembre 1808, Honoré Crouet est nommé membre de la Légion d'Honneur. Il sera promu officier de la Légion d'Honneur le 11 juillet 1813.**

A défaut du portrait d'Honoré Crouet, voici le portrait d'un autre officier du **56<sup>ème</sup> de ligne** : **Jean-Baptiste MALINET (1772-1844). Lui est né dans la Marne.**

**Réformé après avoir servi quelques mois au 5<sup>ème</sup> hussards, il entre à la 75<sup>ème</sup> demi-brigade de bataille en 1794, avant d'être incorporé à la 56<sup>ème</sup> demi-brigade d'infanterie de ligne en 1796.**



[collection BL]

**Sous-lieutenant en 1805, il est promu lieutenant en 1806 et nommé aux fonctions de quartier-maître trésorier.** Il exercera ces fonctions au sein du 56<sup>ème</sup> de ligne jusqu'à la dissolution du régiment, en 1815, à la Seconde Restauration. Il est alors placé en demi-solde.

JB. Malinet aura donc servi pendant une vingtaine d'années dans le même corps qu'Honoré Crouet.

**Le quartier-maître trésorier étant chargé de la comptabilité du régiment, JB. Malinet aura très certainement côtoyé très régulièrement notre ami grassois, une fois celui-ci parvenu aux fonctions d'adjudant-major puis de chef de bataillon.** Leurs attributions réciproques impliquaient en effet des liens très fréquents dans le cadre du service.

Contrairement à Honoré Crouet, JB. Malinet aura l'occasion de reprendre du service en 1817, en tant que capitaine trésorier à la légion du Nord (devenu 28<sup>ème</sup> de ligne). Promu chef de bataillon au 44<sup>ème</sup> de ligne en 1831, sous la Monarchie de Juillet, il sera admis à la retraite en 1832.

#### 4. RÔLE D'UN ADJUDANT-MAJOR

**Adjudant-major n'est pas un grade, mais un emploi, tenu par un officier du grade de lieutenant ou de capitaine.**

Au sein d'un bataillon, l'adjudant-major est chargé des détails du service et de l'instruction des sous-officiers et caporaux. Placé sous les ordres immédiats du chef de bataillon, il s'occupe de tous les détails de l'instruction : manœuvres, discipline et police du régiment.

Faisant partie de l'état-major du régiment, l'adjudant-major arbore un plumet blanc sur son schako. Il porte les épaulettes de son grade (lieutenant ou capitaine), mais inversées par rapport aux autres officiers subalternes : épaulette sur l'épaule droite et contre-épaulette à gauche.



Adjudant-major d'un régiment d'infanterie de ligne, vers 1809

Le futur général Dellard (il sera nommé à ce grade en 1813) évoque dans ses mémoires son rôle lorsqu'il exerçait les **fonctions d'adjutant-major** au sein de la 36<sup>ème</sup> demi-brigade d'infanterie de ligne, de 1796 à 1800 : *« C'est sur l'officier qui en est revêtu que reposent la régularité du service et l'exécution des ordres, tant du chef de corps que du commandant du bataillon auquel il est attaché. C'est lui qui, d'après les rapports journaliers des compagnies, en fait dresser un général qu'il remet journallement à l'officier supérieur de semaine. Il surveille l'exécution des classes, préside particulièrement à celle des sous-officiers, tient la main à la police et à la discipline. Il distribue le service, organise et inspecte les gardes ; il embrasse enfin par la nature de ses fonctions tout ce que les règlements prescrivent aux troupes, excepté en ce qui concerne l'administration. »*

Au regard de l'ensemble des tâches à accomplir, le poste d'adjutant-major demande donc *« de l'activité, de l'intelligence et de l'instruction militaire »*, comme le signale un autre mémorialiste, d'Espinchal, adjutant-major au 5<sup>ème</sup> hussards en 1808-1809. Il requiert aussi une certaine diplomatie, comme il le souligne également : *« le difficile de mon emploi, c'est de savoir conserver la confiance du colonel et l'amitié des officiers avec lesquels il faut être à chaque instant dans les rapports de service plus ou moins agréables. »* C'est pourquoi, toujours selon d'Espinchal, ce service, *« très actif (...) et assez difficile »*, était *« apprécié par l'Empereur qui le disait être la pépinière des meilleurs officiers. »*

**Selon les règles relatives à l'avancement, les adjudants-majors du grade de lieutenant ne pourront parvenir au grade de capitaine que de deux manières : par ancienneté ou à la nomination du gouvernement. Toutefois, ils auront également droit automatiquement au grade de capitaine, après dix-huit mois d'exercice de leur place d'adjutant-major.**

## 5. DERNIÈRES ANNÉES DE CAMPAGNE

**On se doit de citer le rôle essentiel joué par le 56<sup>ème</sup> de Ligne au cours de la retraite de Russie.** Si le régiment comptait 2650 hommes au début de la campagne, au passage du Niémen le 24 juin 1812, on estime à 1300 le nombre de survivants du 56<sup>ème</sup> présents sous les armes le 20 août : le 56<sup>ème</sup> a déjà été réduit de moitié par la mitraille russe, les fatigues et les maladies après deux mois à peine d'hostilités.

**Crouet ne sera pas allé jusqu'à Moscou :** le 56<sup>ème</sup>, faisant partie du II<sup>ème</sup> corps du maréchal Oudinot, combat en effet sur le flanc gauche de la Grande Armée ; il participera ainsi aux combats de Polotsk. Le régiment ne rejoint le gros de la Grande Armée (qui a quitté la capitale russe dans la nuit du 22 au 23 octobre 1812) qu'au moment de la retraite, aux environs de la Bérézina. Le 23 novembre 1812, le 56<sup>ème</sup> est ainsi chargé, avec les unités de tête, de reprendre Borisov pour assurer le passage à venir de la Bérézina. Le combat est rude, dans un froid glacial. Les Russes finissent par se replier, mais les escarmouches se poursuivent.

Le 28 novembre 1812, Crouet est blessé au cou, par balle, lors du passage de la Bérézina. Son régiment, sous le commandement du Général Maison, a reçu l'ordre de protéger la retraite de l'armée au sein de l'arrière-garde. Le 12 décembre, une quinzaine d'hommes, pour la plupart officiers et sous-officiers, en haillons et à demi-morts de froid, regroupés autour d'un drapeau en lambeaux et de leur Aigle, repassent le Niémen... Ce sont les quelques rescapés du 56<sup>ème</sup> Régiment d'infanterie de Ligne !

Près de 130 ans plus tard, en 1940, au cours d'autres circonstances tragiques prenant place lors du second conflit mondial, le drapeau du 56<sup>ème</sup> RI sera détruit volontairement, pour qu'il ne tombe pas aux mains de l'ennemi.



Le drapeau du 56<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie, figurant ici, est conservé au Service Historique de l'Armée de Terre (SHAT).  
Le drapeau d'origine du 56<sup>ème</sup> RI a été volontairement détruit en 1940 afin qu'il ne serve pas de trophée à l'armée allemande (Wehrmacht).  
Il s'agit ici d'une fidèle réplique, ce qui explique l'aspect récent de ce drapeau.

Lors de la campagne de 1813 en Allemagne, le 56<sup>ème</sup> sera présent à Dresde et à Leipzig. Puis viendra la campagne de France de 1814, durant laquelle il combattra en particulier à Brienne et à La Rothière.

**1814... Napoléon abdique finalement à l'issue à la campagne de France.** Le nouveau gouvernement de la Première Restauration décide, par ordonnance royale du 12 mai 1814, de réorganiser l'infanterie, réduisant à 90 le nombre des régiments d'infanterie de ligne et à 15 celui des régiments d'infanterie légère. Par la même occasion, les numéros vacants depuis l'organisation de l'an XII sont supprimés : le 56<sup>ème</sup> de ligne, où sert toujours Honoré Crouet, désormais officier supérieur, devient ainsi le 52<sup>ème</sup> régiment d'infanterie de ligne.

**1815... Napoléon quitte l'île d'Elbe et remonte sur le trône impérial à l'issue de son « Vol de l'aigle »** à travers les Alpes et le Dauphiné... Réorganisant son armée en vue de la campagne des Cent-Jours qui se prépare, les régiments reprennent leurs anciens numéros ! Et le 52<sup>ème</sup> de ligne des Bourbons retrouve donc le numéro qui l'avait distingué sur tous les glorieux champs de bataille de l'Empire et redevient 56<sup>ème</sup> régiment d'infanterie de ligne... Ce sera toutefois la dernière campagne pour notre ami Honoré Crouet, l'ensemble des régiments de l'armée impériale étant définitivement licenciés au retour des Bourbons lors de la Seconde Restauration.

**En cette année 1815, Honoré Crouet aura participé à sa dernière campagne sous les aigles impériales : durant la campagne de Belgique, il sert dans les places de Reims et de Soissons, tandis que le reste de son régiment est présent à Ligny et Wavre.**



Officier d'infanterie de ligne sous la Première Restauration

## 6. LA PÉRIODE DE « DEMI-SOLDE »

Honoré Crouet aura été présent au cours de toutes les étapes de ce parcours chaotique, qui auront bouleversé tout ou partie de l'organisation des armées révolutionnaires, consulaires, impériales et royales. Les bonnes appréciations de ses supérieurs et son avancement régulier prouvent son sens de l'adaptation et du devoir, mais également et avant tout sa valeur.

Durant ses nombreuses campagnes, **Honoré Crouet** aura eu à subir, comme **bon nombre des militaires ayant combattu sous le drapeau tricolore**, des épreuves, des privations, la faim, le froid, des misères, des sacrifices qui donnèrent à ces soldats l'occasion de montrer le bon état d'esprit qui les animait.

**Honoré Crouet** aura ainsi participé à **20 années de campagnes au sein des armées révolutionnaires et impériales ; autant dire qu'il a parcouru toute l'Europe à pied, de l'Italie à l'Allemagne, de l'Espagne à la Russie !**

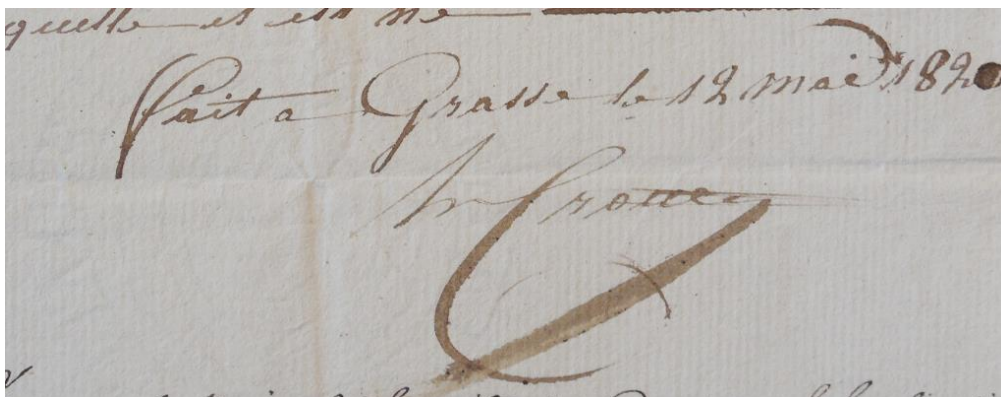
**1815 sonne toutefois pour lui la fin de cette épopée : il est licencié le 1<sup>er</sup> octobre 1815, au retour des Bourbons après la seconde abdication de l'Empereur, et placé en demi-solde. Il rentre alors « au pays » et fixe sa résidence à Grasse.**

Les « demi-soldes » sont des soldats des armées impériales retirés des cadres d'active par le gouvernement de la Restauration, pour certains après la première abdication de Napoléon d'avril 1814, pour les autres après sa seconde abdication de 1815. Ce sont pour certains des bonapartistes farouches fidèles à « l'Empereur », mais aussi, pour la plupart d'entre eux, des officiers en surnombre du fait de la réduction des effectifs de l'armée décidée par les Bourbons après leur retour au pouvoir. Tous font l'objet d'une étude individuelle portant sur leur comportement vis-à-vis du pouvoir royal et sur leurs revenus annexes.

Les intéressés n'étant plus employés de manière active dans l'armée, ils sont mis en non-activité, leur solde étant alors réduite de moitié. **A compter de l'ordonnance du Ministère de la guerre du 17 décembre 1814, les « demi-soldes » sont assignés à résidence dans leur lieu de naissance. Ils sont soumis régulièrement à des contrôles et à des interrogatoires visant à apprécier leur avenir dans l'armée ou dans la vie civile.**

Notre ami Honoré, reconnu « Chef de Bataillon d'infanterie en non-activité », répond aux conditions d'attribution de la « demi-solde » du 1<sup>er</sup> octobre 1815 au 1<sup>er</sup> juillet 1818. Conformément à l'article 10, titre III de l'ordonnance du 20 mai 1818, Honoré est maintenu dans la jouissance du traitement de non-activité à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1818, jusqu'à ce qu'il soit appelé à une destination active ou se trouve dans le cas d'être admis à la solde de retraite.

**Durant cette période, un mémoire de proposition pour la solde de retraite sera établi en sa faveur le 15 mai 1816, par le colonel d'état-major commandant par intérim le département du Var et faisant fonction d'inspecteur-général.** Proposition qui ne sera toutefois pas suivie d'effet, Honoré Crouet ne répondant sans doute pas alors aux critères définis par les textes pour obtenir sa pension.

A photograph of a handwritten signature in brown ink on aged, yellowed paper. The signature is written in a cursive style and includes the date "19 mai 1816". The text "fait à Grasse le 19 mai 1816" is visible above the signature.

Signature d'Honoré Crouet

## 7. REVUE D'INSPECTION DES OFFICIERS EN « DEMI-SOLDE »

La non-activité d'Honoré Crouet se prolongeant, il fait l'objet d'une première inspection à Antibes en date du 13 décembre 1819, validée par le lieutenant-général de Damas, commandant la 8<sup>ème</sup> division militaire. Le questionnaire à remplir est succinct mais précis ; cet « extrait de revue » comporte deux pages et cible une dizaine de questions.

Synthétiquement, pour Honoré Crouet, sont retenues les appréciations lapidaires suivantes :

- Chef de bataillon d'infanterie en non-activité. Officier de la Légion d'honneur.

- 49 ans. Résidant à Grasse. Célibataire, sans enfant.
- Ne disposant que de moyens d'existence « *très bornés* » en dehors de son traitement de non-activité.
- Profession à laquelle il a pu se livrer depuis le licenciement : « *aucune* ».
- Constitution physique : « *belle* ».
- L'intéressé est-il propre à un service actif ? : « *oui* ».
- Mœurs, conduite : « *estimable* ».
- Capacité, degré d'instruction théorique propre au grade : « *très capable* ».
- Est-il disposé à reprendre du service : « *oui* ».
- En observations, il est enfin précisé qu'il est « *proposé pour la croix de Saint-Louis* ».

**Une nouvelle inspection est organisée l'année suivante, le 15 octobre 1820. Visé cette fois par le maréchal de camp Espert de Sibra, commandant la 4<sup>ème</sup> subdivision de la 8<sup>ème</sup> division militaire, l'extrait de revue nous donne les indications suivantes, tout aussi lapidaires :**

- Chef de bataillon d'infanterie en non-activité. Chevalier de Saint-Louis et Officier de la Légion d'honneur.
- 49 ans. Résidant à Grasse. Célibataire, sans enfant.
- Moyens d'existence outre le traitement de non-activité : « *point* ».
- Profession à laquelle il a pu se livrer depuis le licenciement : « *aucune* ».
- Constitution physique : « *bonne* ».
- L'intéressé est-il propre à un service actif ? : « *oui* ».
- Mœurs, conduite, opinions politiques : « *très bonnes* ».
- Capacités d'instruction : « *très instruit* ».
- Est-il disposé à reprendre du service : « *oui* ».

**Ces deux extraits de revue d'inspection concernant l'officier grassois sont assez intéressants, car ils permettent de mettre en perspective l'image du « demi-solde » véhiculée par la légende impériale, au travers des écrits de Balzac ou des illustrations de Charlet.** Le « demi-solde » est ainsi généralement présenté comme un fier et farouche bonapartiste, aurolé par la gloire de ses campagnes mais en réalité miséreux, rejeté, isolé, traînant sa faim et ses pas dans sa ville, surveillé par les autorités locales...

Avec Honoré Crouet, nous voyons là un officier très bien noté, dont les opinions politiques sont jugées « *très bonnes* », considéré comme propre à reprendre un service actif et étant visiblement disposé à le faire. Qui plus est, il est décoré de la croix de chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis le 16 août 1820.

**Ayant accompli en 1821 ses trente années de service effectif, Honoré Crouet est finalement admis à la retraite par ordonnance royale du 2 mai 1821 (soit trois jours avant la mort de Napoléon à Sainte-Hélène), avec jouissance à compter du 16 avril 1821, époque de l'accomplissement de ses 30 ans de service. Il a alors 44 ans.**

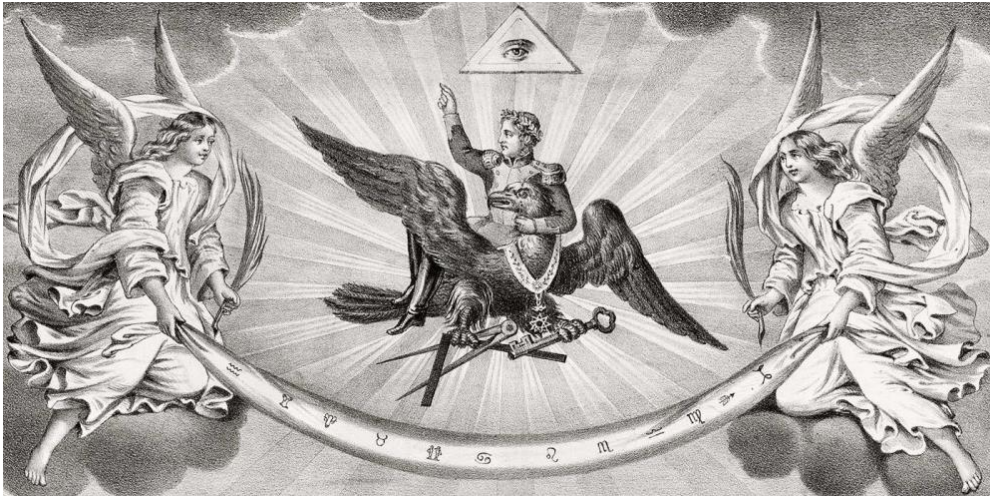
**Le montant de sa pension est fixé à 1.710 francs, soit 900 francs pour ses 30 ans de service, auxquels s'ajoutent 810 francs pour les 17 ans 9 mois et 8 jours comptabilisés pour le temps qu'il a passé en campagnes.**

## **8. LE « FRÈRE » HONORÉ CROUET**

**Au travers de recherches qui nous ont menés sur le Fonds Maçonnique numérisé de la Bibliothèque nationale de France, nous avons pu découvrir qu'Honoré Crouet était membre de la Franc-maçonnerie.**

On y trouve en effet une fiche manuscrite à son nom : il y est mentionné comme étant né à « *Grace, Var, 1772* » (*sic*) et ayant les fonctions de Lieutenant du 56<sup>ème</sup> régiment. Est également précisée son appartenance à la Loge « *La Paix* », au sein de laquelle il exerce les fonctions de « *m.: des cér.:* » (certainement « maître des cérémonies »), ainsi que la date du 4 septembre 1803 (probablement celle de son initiation au sein de la loge, ou de sa prise de fonctions ?).

Au sein d'une loge, le Maître des cérémonies est membre du collège des officiers. Il est responsable du bon déroulement des réunions rituelles (les « tenues ») au sein du temple, qu'il prépare en fonction du rituel. Il est chargé d'accompagner tout participant amené à se déplacer dans le temple et règle les cérémonies d'initiation des « frères ». Son attribut consiste en deux glaives croisés avec une canne ; il peut aussi porter un bâton de cérémonie ou un glaive.



Allégorie des liens de l'Empire avec la franc-maçonnerie [© Musée de la Franc-maçonnerie]

On notera qu'on trouve dans ce Fonds Maçonique une autre fiche au nom d'un certain Crouet Honoré, lequel exerce les fonctions de fourrier au régiment de Vermandois et appartient à la Loge « *La parfaite Union* » de Perpignan, initié le 29 juin 1789. Il ne s'agit toutefois que d'un homonyme... dont des recherches dans les archives du Service historique de la Défense nous ont permis de découvrir qu'il était lui aussi natif de Grasse ! Né en 1768 de Jean-Antoine Crouet et Marie-Louise Olivier, entré au service en 1786 au régiment d'infanterie de Vermandois, il y sera successivement nommé caporal (1788), fourrier (1789) et sergent-major (1791), avant d'être congédié par grâce en 1791.

### Avantages de l'appartenance à la franc-maçonnerie ?

Si l'on en croit les dires d'un soldat belge du nom de Scheltens, du 7<sup>ème</sup> bataillon de la brigade d'infanterie de Bijlandt qui a combattu à Waterloo, **l'appartenance à la Franc-maçonnerie n'était pas sans avantages**, y compris entre ennemis, sur un champ de bataille, lorsqu'on était officier, blessé ou en détresse...

Le soldat Scheltens décrit sa participation à la bataille de Waterloo, au sud du chemin creux d'Ohain, pour entraver l'avancée des colonnes d'infanterie de Drouet-d'Erlon qui progressent vers la hauteur de Mont-Saint-Jean ; il évoque ce fait d'arme ainsi :

*« Au cours de la mêlée je fus assez heureux pour protéger deux officiers français blessés qui m'avaient fait le signe de détresse. Je réussis à les faire évacuer en évitant qu'ils ne soient fouillés et volés par la troupe, comme il arrive toujours, puis refouillés par des gens de l'arrière. Ces deux officiers arrivèrent facilement à Bruxelles. »*

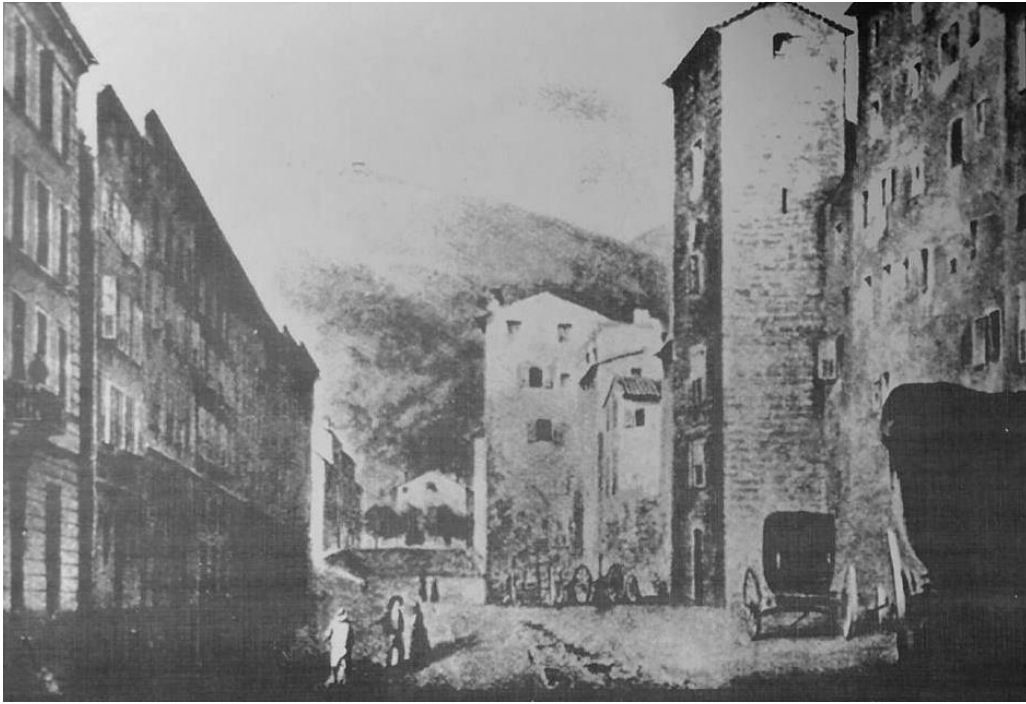
Il ajoute : *« En pareilles circonstances, c'est un grand avantage d'appartenir à une Loge maçonnique. On est bien reçu par les principaux habitants de toute ville et c'est une protection qui parfois n'est pas à dédaigner en temps de guerre... »*

**Au-delà des considérations philosophiques et philanthropiques, portées par les idées des Lumières et de la Révolution, généralement à l'origine de l'engagement de chaque frère, on peut aisément imaginer qu'Honoré Crouet aura eu très tôt conscience de ces avantages...**

## 9. DÉCÈS et SÉPULTURE

### Certificat de décès

Les services des Archives de la ville de Grasse ont aimablement communiqué la photographie du **certificat de décès d'Honoré Crouet daté du 24 février 1859**. Le certificat atteste que Honoré Crouet, chef de bataillon d'infanterie de ligne en retraite, par ailleurs Officier de la Légion d'honneur et Chevalier de Saint-Louis, est décédé le « jour d'hui », à 6 heures du matin, à l'âge de 87 ans. Sa résidence à Grasse était située dans le Quartier du « Jeu de ballon ».



Le quartier du « Jeu du Ballon » à Grasse en 1830

Ce sont deux voisins qui déclarent le décès devant l'adjoint au Maire de Grasse, remplissant les fonctions d'officier de l'état civil, Edouard Rigaud de Montméyan. Les déclarants sont : Luc Girard, âgé de 70 ans, propriétaire, et Casimir Rebuffet, 25 ans, propriétaire, sans profession.

Célibataire, Honoré Crouet n'a pas eu de descendance.

### Recherche de la tombe

Les dépouilles mortelles des Grassois décédés avant 1873 étaient inhumées dans le cimetière dit « du Patti ». De toute évidence, ce fut le cas pour la sépulture d'Honoré Crouet.

En 1873, le cimetière « du Patti » a été fermé et tous les corps y reposant ont été transférés au cimetière Sainte-Brigitte. Les corps transférés à Sainte-Brigitte dont les concessions n'ont pas été rachetées, ont été mis directement en fosse commune.

Le service des archives de la ville de Grasse ne dispose pas d'un fichier des personnes enterrées initialement au cimetière « du Patti », ni d'une liste des corps mis en fosse commune à Sainte-Brigitte. **En l'absence de tombe identifiée au nom d'Honoré Crouet, l'hypothèse la plus plausible est que la dépouille d'Honoré a été placée en fosse commune à Sainte-Brigitte.**

Toutefois, dans ce cimetière, il existe une concession N° 47 au nom d'un certain Jean-Baptiste Crouet. Cette concession a été achetée le 5 novembre 1875 ; c'est une reprise d'une ancienne concession datée de 1854.

### Recherche généalogique

Une recherche généalogique a été faite par le Service des archives de la ville de Grasse, afin de savoir s'il existe un lien entre ce Jean-Baptiste Crouet et notre Honoré Crouet.

La recherche généalogique permet d'obtenir quelques renseignements sur la fratrie d'Honoré Crouet. Celui-ci avait au moins :

- un frère : Honoré Joseph, époux Aulagnier, décédé le 30 avril 1858 ;
- une sœur : Marie Marguerite, veuve de François Vidal, perruquier, décédée à 79 ans le 17 mars 1858 ;
- une autre sœur : Marie Dorothee, veuve Bertrand, propriétaire, décédée à 84 ans le 16 juillet 1874.

Jean-Baptiste Crouet est quant à lui le fils de Jean Honoré Crouet époux Guérin, parfumeur. Il n'y a donc pas de lien immédiatement identifiable entre les deux familles.

En définitive, il n'existe pas de tombe au nom d'Honoré Crouet au cimetière Sainte-Brigitte. Il repose en toute vraisemblance dans la fosse commune de ce cimetière.

Il existe par contre un arrêt de bus « Crouet » et un boulevard au nom de Crouet dans la ville de Grasse... mais en l'honneur d'un certain Jacques Crouet, désigné comme « philanthrope grassois 1814-1893 » sur sa plaque de rue...

## 10. COMMÉMORATION FAMILIALE DU SOUVENIR

Le *Journal Officiel de la République française* en date du 4 octobre 1873 fait état d'un don de 10 francs versé par M. Jean-Honoré Crouet, petit neveu du chef de bataillon Honoré Crouet, dans le cadre **d'une liste de souscription pour la reconstruction du Palais de la Légion d'honneur**. Le JO précise que ce don a été versé en hommage à son oncle décédé et titulaire de la médaille de la LH.

**Le don de Jean-Honoré Crouet, petit neveu d'Honoré Crouet, est confirmé dans le Livre d'Or de la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur.**

## 11. EN GUISE DE CONCLUSION...

*... ou tout arrive à point à qui sait attendre !!*

Une ultime recherche *in extremis* sur la toile d'Internet nous a permis de découvrir la maison natale d'Honoré Crouet à Grasse, au travers d'une mention dans un ouvrage paru en 1892, « *Grasse. Notes à la suite de l'inventaire des archives communales* » :

**« Rue Mougins de Roquefort. N° 11. — Dans cette maison était né le commandant Crouet, officier de la Légion d'honneur, un des plus beaux vétérans, malgré ses blessures, que nous ayons connu. Il avait fait l'expédition d'Egypte, comme engagé volontaire, puis, entre autres campagnes, celles d'Espagne et de Russie. Il rentra dans ses foyers, pour n'en plus sortir, à la chute de l'Empire. »**

A défaut de sa tombe, c'est donc par des photos de sa maison natale, située dans une rue au cœur du vieux Grasse, que nous allons clore cet article qui a pu mettre en lumière ce « *soldat méconnu* » de notre département.



*Le N° 11 de la Rue Mougins de Roquefort, maison natale d'Honoré Crouet, est situé à l'angle avec la Rue de la Poissonnerie, dans le centre ancien de Grasse. Il est proche de l'actuel Hôtel de ville et de la Cathédrale Notre-Dame du Puy de Grasse.*

## REMERCIEMENTS

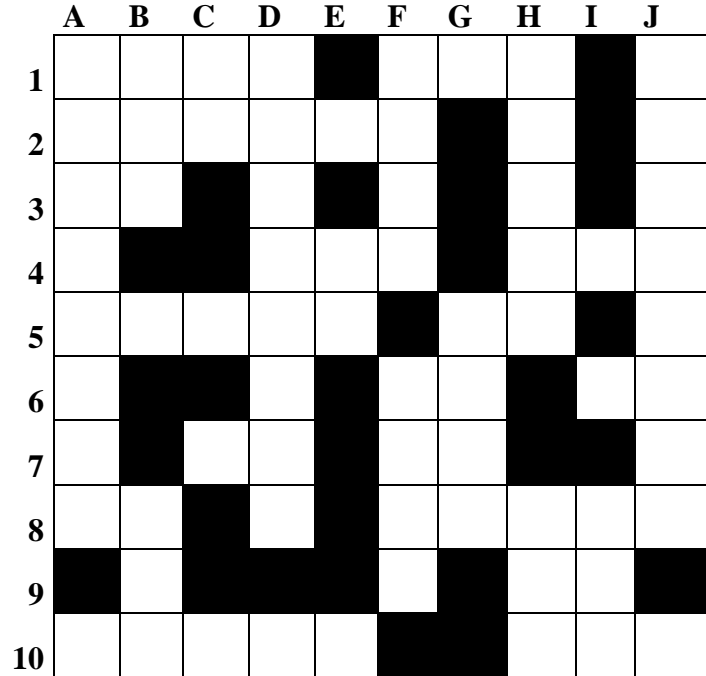
Remerciements au Service des Archives et au Service des Cimetières de la ville de Grasse pour l'aide apportée aux rédacteurs de cet article.

## SOURCES

- 1. **Dossier du Service historique de la Défense (SHD VINCENNES) : Principales pièces du dossier photographiées par Benoît Lorenzini**
- 2. **Dossier de la Légion d'Honneur. Base de données LEONORE des Archives nationales** : Cote LH//635/19. Numéro de notice L0635019.  
[CROUET Honoré - Légion d'honneur - Base de données Léonore \(culture.gouv.fr\)](#)
- 3. **Site relatif au 56<sup>ème</sup> Régiment d'infanterie de ligne - par Frédéric Berjaud et Didier Davin** : (Remarque : dans ce site, les liste en annexe des officiers et cadres d'Etat Major du 56<sup>ème</sup> de ligne ne mentionnent pas le nom d'Honoré Crouet).  
[Le 56e de Ligne, 1800-1815 \(free.fr\)](#)
- 4. **Mémoires militaires du général baron Dellard sur les guerres de la République et de l'Empire, Paris, à la Librairie illustrée, s.d. [1892]**
- 5. **Hippolyte d'Espinchal, Souvenirs militaires, 1792-1814, P. Ollendorff (Paris), 1901**
- 6. **Site BNF - Gallica Département des Manuscrits de la franc-maçonnerie** : Site internet de la Bibliothèque nationale de France - Département des Manuscrits - Fonds Maçonique [Cote FM : Fichier Bossu (76)],  
[Consultation \(bnf.fr\)](#)  
*Fiche manuscrite sous l'adresse du site BNF Gallica au niveau du Fonds maçonnique (FM). Cote FM : Fichier Bossu (76) : 500 fiches :*  
[Cressent-Cuenot | Gallica \(bnf.fr\)](#)
- **Première Fiche** : *Crouet Honoré (Grace (sic)) Var (né en 1772). « Lieutenant ; Loge : la Paix. 56<sup>ème</sup> régiment d'infanterie de ligne ; 04.09.1803. (Fonds FM)*
- 7. **Livre d'or du 56<sup>ème</sup> régiment d'infanterie de Ligne par le Capitaine Adjudant-Major TELMAT**. 4<sup>ème</sup> Edition. Paris. 11 place Saint-André des Arts. Editeur militaire : Henri CHARLES LAVAUZELLE. 1888. Google Book : Harvard College Library : adresse :  
[Le livre d'or du 56e régiment d'infanterie - TELMAT - Google Livres](#)
- 8. **Waterloo raconté par les combattants**. Témoignages rassemblés et présentés par A. Brett-James. Edition La Palatine. Page 85 ; extrait du récit du soldat belge Scheltens sur les avantages pour un militaire d'être franc-maçon.
- 9. **Bulletin des Lois de la République Française N°450 bis. Page 16**. « Ordonnance du Roi de France et de Navarre » du 02.05.1821 portant attribution de pension de retraite à Honoré Crouet.
- 10. **Journal officiel de la République française de 1873 (9-10)** (page 6201). Don du petit neveu d'Honoré Crouet pour la reconstruction du Palais de la Légion d'honneur, don versé au nom de son oncle Honoré.
- 10 bis : [Grande Chancellerie de la légion-d'honneur : Livre d'or contenant la liste générale des personnes qui ont souscrit pour la reconstruction du palais de la Légion d'honneur, incendié le 23 mai 1871 | Gallica \(bnf.fr\) \(page 52\)](#)
- 11. **Informations sur la Frégate française « La Régénérée » et sur sa mission en Egypte du 30.06.1799 au 15.09.1801. La Régénérée sera capturée par les Anglais après la capitulation de la ville d'Alexandrie. Ils la renommeront « HMS Alexandria » et la ramèneront en Angleterre. Finalement, la frégate ne sera pas remise en service et elle sera démantelée en 1804.**  
[Jean Baptiste Edmond Richer — Wikipédia \(wikipedia.org\)](#)  
[Frégate française Régénérée \(1794\) — Wikipédia \(wikipedia.org\)](#)
- 12. **Expéditions militaires d'Outre-mer par le Colonel George Armand Furse**. Traduit de l'Anglais par le Colonel Septans. Editeur militaire Henri Charles Lavauzelle. 118 Boulevard Saint-Germain. Paris (Pages 379 à 390 : Bataille d'Alexandrie)  
[Expéditions militaires d'outre-mer - George Armand Furse - Google Livres](#)
- 13. **Grasse. Notes à la suite de l'inventaire des archives communales**, par Paul Sénequier,. Nouvelle édition, revue, corrigée et considérablement augmentée. (1er juillet 1892). Éditeur : Imprimerie de E. Imbert (Grasse)

**Mots-croisés grille n°29 par Guy LINDEPERG**

**« Jeunesse de Louis-Napoléon - futur Napoléon III »**



**Horizontalement :**

1. Pour l'eau - Sorte de champ.
2. Espace de jeunesse et d'adolescence de Louis Napoléon.
3. Sodium ou mot d'enfant.
4. Ville impériale du Vietnam – Divinité principale des Celtes.
5. Entités célestes - Carte maîtresse.
6. Conjugaison de boire - Jeu de stratégie.
7. Cube de jeu - 3800 ans avant JC en Mésopotamie.
8. Drame japonais - Odeur forte d'un corps gras.
9. Troisième personne.
10. Ce cardinal baptisa Louis Napoléon - Le château de ce saint abrita Hortense et Louis Napoléon.

**Verticalement :**

- A. Position de Louis Napoléon dans la fratrie royale.
- B. Réaction d'équidé au passé simple - Poème lyrique.
- C. AU est son symbole chimique.
- D. Lectrice d'Hortense.
- E. Associés aux coutumes.
- F. Rôle de Napoléon 1er avec ses neveux - Nourrice de Louis Napoléon.
- G. Emanation d'un être.
- H. Furent nombreux pour Hortense et Louis Napoléon - Fleuve africain.
- I. Parfois de voûte.
- J. Maladie contractée par Louis Napoléon en Italie et le bloquant à Ancône.

**Remue-méninges XXIX de Napoléon III par Guy LINDEPERG**

**« Jeunesse de Louis-Napoléon - futur Napoléon III »**

**XXIX. Que représente la période de jeunesse, d'adolescence et du début de la vie d'adulte de Louis Napoléon de 1810 à 1830 ?**

***Solutions des jeux du bulletin n°028 :***

**Mots-croisés de l'Empereur Napoléon 1er, grille n°28**

**« 20 avril 1808, arrivée au monde du futur Napoléon III »**

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	T	O	N	T	O	N		E	P	I
2	O			O		U		T	A	S
3	U		S	U	R		H		R	I
4	L	O	I	R	E		O	M	I	S
5	O	S			I		R	I	S	
6	U		R		N	O	T	E		L
7	S	T	O		E		E	L		O
8	E		I			L	N		A	U
9		K			M	A	S		R	I
10	C	A	M	B	A	C	E	R	E	S

## ***Solutions des Remue-méninges XXVIII de Napoléon III par Guy LINDEPERG :***

***“ 20 avril 1808, à une heure du matin, arrivée au monde du futur Napoléon III ” Par Guy LINDEPERG***

---

### **XXVIII. 1- Que dire du mariage des parents de Napoléon III ?**

**Réponse** Le mariage de Louis Bonaparte (1778 Ajaccio-1846 Livourne), roi de Hollande de 1806 à 1810, quatrième fils des Bonaparte, deuxième des garçons après Napoléon 1er (1769 -1821), le précédent étant Lucien Bonaparte (1775-1820), est célébré aux Tuileries le 4 janvier 1802 avec Hortense de Beauharnais (1783 Paris-1837 Arenenberg) fille de Joséphine de Beauharnais (1763-1814) impératrice et reine. Ce mariage est organisé, voire imposé par Napoléon 1er et Joséphine. En fait, Hortense a dû renoncer à son attirance pour le général Duroc, duc du Frioul et Grand Maréchal du Palais. Quant à Louis, en 1798, âgé de 20 ans, Napoléon 1er lui interdit d'épouser une émigrée, amie de leur sœur Caroline, dont il était amoureux. Afin que Louis rompe définitivement avec cette liaison Napoléon Bonaparte, Général en Chef de l'armée d'Orient, fit embarquer Louis comme aide de camp dans le cadre de son expédition d'Egypte. Ainsi le mariage de Louis et d'Hortense se traduit par une liaison plus de raison que d'amour. Hortense, en qualité de belle-fille, éprouve de l'affection pour Napoléon 1er, ce qui irrite Louis qui, de plus, supporte mal les marques d'autorité de son frère envers lui. Louis déteste sa belle-mère, l'impératrice Joséphine en prétextant qu'elle est "amoral". Il en arrivera à interdire à Hortense de rencontrer sa mère hors de sa présence et des réunions de famille. En raison de cette interdiction Hortense finit par se braquer. Alors, les deux époux n'eurent de cesse de s'affronter. Louis Bonaparte est ombrageux, taciturne, mélancolique et sujet à des crises de neurasthénie. Il est très froid avec Hortense qui, à contrario, est charmante, affable, de bon esprit, musicienne, romantique, sensible, intelligente et, elle le prouvera, courageuse. Les époux n'ont vraiment échangé des relations sentimentales et amoureuses qu'afin de concevoir leurs trois enfants. En 1806, Louis Bonaparte devint roi de Hollande et, par les liens matrimoniaux, Hortense, reine de Hollande jusqu'en 1810, année d'abdication de Louis. Dès l'instant où la couronne de Hollande lui fut attribuée, Louis fit murer les portes de communication entre ses appartements et ceux d'Hortense. De plus, il espionnait la correspondance de son épouse. Hortense s'ennuyait dans ce palais royal d'Amsterdam où son salon, autrefois salle de tribunal, était « décoré » d'une tête de mort. Dans ces conditions de vie si austère, Hortense ne tarda pas à rejoindre, de 1810 à 1814, Paris ou son château de Saint-Leu avec ses enfants, Napoléon Louis (10 ans en 1814) et Louis Napoléon (6 ans en 1814). Hortense fut ainsi libérée du joug et des sarcasmes de son époux.

### **XXVIII. 2 - Napoléon III fut-il le seul enfant du couple de Louis Bonaparte et d'Hortense ?**

---

**Réponse :** Malgré des relations exécrables le couple eut trois enfants :

**L'aîné :** Napoléon Charles Bonaparte (1802 Paris-1807 La Haye), prince royal de Hollande du 5 juin 1806 au 5 mai 1807 soit durant 11 mois. Ce petit Charles, que Napoléon 1er aurait souhaité adopter afin qu'il devienne son héritier et ainsi ne pas divorcer de Joséphine, décède en 1807 à l'âge de 4 ans d'une angine diphtérique.

**Le deuxième :** Napoléon Louis Bonaparte (1804 Paris-1831 Forli en Italie), prince de Hollande de 1806 à 1810, Grand-duc de Berg de 1809 à 1815 et brièvement roi de Hollande sous le nom de Louis Napoléon II du 1er au 13 juillet 1810, date de l'annexion des Pays-Bas à l'Empire français. En 1831, il décéda en Italie, à Forli, près de Bologne, de la rougeole.

**Le benjamin :** Louis Napoléon Bonaparte (1808 Paris-1873 Camden Place en Angleterre), futur Napoléon III.

**Mise en page : Kevin Eliçagoyen**